

PROCES VERBAL DE REUNION DU LUNDI 3 MAI 2010

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, le lundi 3 mai 2010 à 20 H 15, sous la présidence de Monsieur Maurice GELAY, Maire.

Inscrits : 15 - Présents : 14 – Excusé : Christiane CHARLET (pouvoir donné à E. PEROTTI)

Secrétaires de séance : D. CASASSUS - P. THERY

Le procès-verbal de la séance du 6 avril 2010 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande l'accord du conseil pour ajouter un point à l'ordre du jour initial, il s'agit de 2 opérations inscrites au contrat pluriannuel pour lesquelles la demande de subvention est à adresser au conseil Général. Le conseil donne son accord.

A l'ordre du jour :

1) Renouvellement de la ligne de trésorerie

Un montant de 100 000 € est utilisé pour le fonds de roulement de la commune. Signé avec la Caisse d'Epargne, il arrive à date de renouvellement, le taux proposé est de 0,80 % pour cette année, contre 1,35 % l'année dernière.

Etes-vous d'accord pour renouveler dans ces conditions la ligne de crédit ?

Au vote : 15 voix pour

2) Lotissement Le Pilon

Pour le lot n° 8 d'une superficie de 1012 m², la division en 2 parcelles ne peut pas se faire. L'un des deux acquéreurs potentiels propose d'acheter la totalité du terrain. Cette opération ne sera possible qu'à plusieurs conditions. Il faudra qu'il obtienne le renoncement du second acquéreur potentiel ainsi que le désengagement de l'agence immobilière.

Etes-vous d'accord pour lui vendre ce terrain aux conditions énoncées ci-dessus ?

Au vote : 15 voix pour

Le Conseil, après discussions, décide de vendre ce lot au prix de 123.464 € (CENT VINGT TROIS MILLE QUATRE CENT SOIXANTE QUATRE Euros)

Etes-vous d'accord pour vendre le lot n° 8 à ce prix et sous les conditions adoptées précédemment ?

Au vote : 12 voix pour 3 voix contre.

La vente au prix de 123.464 € est décidée.

3) Salle des fêtes

Les tarifs de location n'ont pas été réévalués depuis 2003 et il convient aujourd'hui de les compléter pour une demande de location sur plusieurs jours qui nous a été adressée récemment.

Tarifs actuels

	Installation complète ½ journée (vin d'honneur) ou Petite salle 1 journée	Installation complète 1 journée	Installation complète 1 week-end
Habitants du village	90 €	160 €	250 €
Extérieurs au village	110 €	210 €	320 €
Chauffage (*)	15 €	30 €	60 €

Proposition de tarifs

	Installation complète ½ journée (vin d'honneur) ou Petite salle 1 journée	Installation complète 1 journée	Installation complète 1 week-end	Installation complète journée supplémentaire
Habitants du village	100 €	170 €	260 €	120 €
Extérieurs au village	120 €	220 €	330 €	150 €
Chauffage (*)	20 €	35 €	65 €	35 €
CAUTION	400 €			

(*) chauffage du 1^{er} octobre au 30 avril

Etes-vous d'accord pour adopter cette évolution des tarifs avec une caution fixée à 400 € ?

Au vote : 15 voix pour

Se pose la question des demandes de location de la part d'associations du village ou d'associations extérieures au village mais qui offrent une prestation dans notre village. Maintient-on la gratuité pour toutes les manifestations ? Propose-t-on une location gratuite par an et ensuite un forfait payant par manifestation suivante ? Fait-on payer uniquement le chauffage ? Cette question sera étudiée lors d'un prochain conseil.

Le limiteur de son pose problème, il faut réfléchir à son devenir : soit la modification ou le remplacement de l'appareil. Afin de réduire les nuisances sonores lors de manifestations, quelques pistes sont à étudier :

- supprimer les poignées des fenêtres afin qu'elles restent toujours fermées,
- installer un groom sur les portes d'entrée afin d'assurer une fermeture automatique,
- isoler phoniquement la porte en bois de l'issue de secours,
- intensifier la luminosité du spot témoin de bruit.

4) Accessibilité des bâtiments communaux

La société SIGN'ETUDES chargée du diagnostic accessibilité des bâtiments communaux aux personnes handicapées nous adressera d'ici quelques semaines son rapport qu'il conviendra d'étudier pour apporter nos remarques éventuelles.

5) Cérémonie du 8 Mai

La cérémonie se déroulera en présence du corps militaire et des pompiers, elle est fixée à 11H30. Ce jour-là, les militaires pique-niqueront dans le parc municipal.

6) Contrat pluriannuel

Les demandes de subvention concernant deux opérations inscrites au contrat pluriannuel 2007-2011 sont à adresser au Département. Il s'agit de la mise en sécurité globale des cheminements piétons et de la réfection de la toiture et isolation du bâtiment de l'école.

Etes-vous d'accord pour établir ces demandes de subventions ?

Au vote : 15 voix pour

7) Informations diverses

- Commission Culture :
 - Bal du 14 juillet 2010 : la Commission a pour projet d'organiser un bal musette le 13 juillet au soir. Des précisions seront fournies prochainement.
 - Dans le cadre des « Spectacles à la carte », la commission a choisi d'organiser un spectacle musical le 9 octobre 2010. Il s'agit du trio de jazz « JB HADROT ». Rappelons que ces manifestations sont subventionnées à 80% par le dispositif « Rhône en Scène » offre culturelle du Département.
- Relance de la campagne de vente de composteurs individuels disponibles dès la mi-juin à la communauté de communes au Bois d'Oingt.
- De nombreux gravillons ont été signalés dans la montée du viaduc, demander à Cyril d'y effectuer un balayage.
- Suite à différentes plaintes concernant des aboiements intempestifs, des mesures ont été prises par le propriétaire des chiens et tout semble être rentré dans l'ordre.

Prochaine réunion du Conseil Municipal, lundi 8 juin 2010 à 20 h 15

Fin de la séance à 22 H 30.